

**Réunion du conseil d'école**  
**Le 7 novembre 2017 à 18h**  
**à l'école maternelle Robert Delavaux**

**Sont présents :**

Enseignants : Mmes Fernandez, Cuccureddu, Galliot, Jachez, Mr Leconte

ATSEM : Mme Detrie, Mme Padé, Mme Spiroux

Parents : Mme Girard, Mme Billot, Mr Schmitt

Mairie : Mr Guyen, Mme Georges

Excusé(s) : Mme Fischer, Mme Berthod, Mme Schneiter, Mme Balp, Mme Odent, Mme Berche, Mr Barberot, Mme Andreosso, Mme Manzoni

**I Présentation du personnel**

Enseignants : Catherine Jachez et Agnès Fischer: classe de MS/GS 2

Noémie Cuccureddu/ Sophie Berthod :classe de PS/MS ( classe de Violette Demeusy)

Pierrick Leconte : classe de MS/GS 1

Murielle Fernandez/Amandine Galliot: classe de PS

ATSEM : Mme Détrie (PS), Mme Padé(PS et MS/GS 2), Mme Spiroux(PS/MS et MS/GS1), Mme Manzoni (MS/GS 1 et MS/GS 2)

AVS : 2 AVS sont présentes dans l'école pour une aide à la scolarisation d'enfants en situation de handicap.

**II Résultats des élections des représentants des parents d'élèves**

36,27% de taux de participation.

Les parents ont uniquement voté par correspondance.

Les 8 parents élus sont :

Titulaires : Mme Balp

Mme Billot

Mme Girard

Mr Schmitt

Suppléants : Mr Barberot

Mme Berche

Mme Odent

Mme Schneiter

**III Effectif de l'école**

26 élèves dans la classe de MS/GS 1

26 élèves dans la classe de MS/GS 2

26 élèves dans la classe de PS/MS

25 élèves dans la classe de PS

Soit un total de 103 élèves

**IV Règlement intérieur**

Pour préciser un point de responsabilité, la phrase suivante est ajoutée au paragraphe « surveillance » :

*En cas de retard, l'enfant reste sous la responsabilité des enseignants.*

Cette modification effectuée, le règlement intérieur est adopté.

**V Sécurité à l'école**

Le PPMS (plan particulier de mise en sécurité) est présenté aux membres du conseil d'école. Il précise les rôles de chacun en cas de confinement dans l'école.

Cette année, un PPMS attentat-intrusion lui a été ajouté.

Une alerte départementale aura lieu pour toutes les écoles le 11 décembre

Des mesures ont été demandées :

-pose de verrous dans les classes.

-alarme différente de celle de l'incendie pour l'alerte-intrusion, possibilité d'avoir une alarme visuelle plutôt que sonore, mairie qui préviendrait les enseignants...

Les différents exercices sont réalisés en commun avec l'école élémentaire.

Actuellement :

-L'école est fermée durant les horaires scolaires. L'identité de toute personne se présentant au portillon est vérifiée avant ouverture.

-Un adulte de l'école (ATSEM ou enseignant) se tient à l'entrée de l'école au moment de l'ouverture des portes aux parents pour vérifier l'identité des personnes entrant dans les locaux.

## **VI Projets**

-animateur cirque pour les MS et les GS.

-spectacle de cirque à l'espace Planoise pour les classes de MS/GS en mars

-chorale pour les GS des deux classes.

- installation d'un coin jardin avec mise en place d'un carré potager par classe.

-le défi-maths (tous les MS et GS) sera mis en place cette année encore après le succès de l'an dernier.

Tous les projets ne sont pas encore définis, nous en ferons part au fur et à mesure du déroulement de l'année scolaire.

Les APC (le mercredi de 11h30 à 12h15) concernent cette année la remédiation scolaire et s'adressent aux enfants qui en ont besoin. A partir de novembre, seuls les élèves de GS seront concernés.

## **VII Comptes de l'école**

Pour fonctionner, l'école bénéficie de 2 ressources financières :

- crédits alloués par la mairie : crédits de fonctionnement : 34 euros/enfant/an

crédits d'investissement : sur demande des enseignants.

Le remplacement des petits canapés de la classe de PS a été réalisé cette année.

La pose de volets dans la classe de MS/GS 2 est demandée

L

Transports: financement des bus par la mairie pour les sorties scolaires

- coopérative : Au 31/08/2016, le solde du compte de l'école était de 1644,60 Euros.

La coopérative scolaire est utilisée pour l'achat de petites fournitures, d'albums pour des projets, pour l'assurance de l'école, ...mais aussi pour le financement de sorties ou d'animations scolaires.

Elle est affiliée à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole)

Le cahier de compte est signé par les parents élus.

## **VIII Consultation sur les rythmes scolaires**

Les personnes concernées par l'organisation de la semaine scolaire (enseignants, ATSEM, animateurs UFCV, parents, responsables d'associations., assistantes maternelles..) sont actuellement consultées sur la modification de la semaine scolaire et un retour éventuel à la semaine de 4 jours. Le conseil municipal doit se prononcer avant la fin de l'année civile. Un conseil d'école extraordinaire doit se prononcer sur cette question avant la tenue du conseil municipal.

## **IX Association Coup de Pouce**

L'école bénéficie également du soutien financier de cette association de parents.

Elle se donne pour but de créer du lien et de financer des projets pédagogiques ( spectacle musical de la fin de l'année, goûter de Noël, galette des rois, aide au financement des entrées lors des sorties scolaires...)

Mme Girard nous informe des actions prévues :

-bourse aux jouets le 12/11

-vente de chocolats

-vente de sapins de Noël

-fête de Noël

-photos des élèves

## **X Questions diverses**

Mr Le maire informe le conseil d'école que les travaux d'agrandissement du bâtiment péri-scolaire commenceront en janvier 2018 et permettront d'augmenter la capacité d'accueil.